

Aigle, le 17 novembre 2022

### Pour diffusion immédiate

À la suite de son assemblée générale extraordinaire qui s'est tenu aujourd'hui à Aigle, le 17.11.2022, la société Zwahlen et Mayr SA communique les décisions prises comme suit :

1. Le Conseil d'administration propose à l'Assemblée générale extraordinaire de révoquer M. Roberto Raggiotto avec effet au 17.11.2022 (point 1-1 de l'ordre du jour).  
**La révocation de M. Roberto Raggiotto avec effet ce jour 17 novembre 2022 est approuvée à l'unanimité des actionnaires votants.**
2. Le Conseil d'administration propose à l'Assemblée générale extraordinaire de nommer M. Christian Charpin comme Administrateur jusqu'à la prochaine assemblée générale qui se déroulera en avril 2023 avec effet au 17.11.2022 (point 1- 2 de l'ordre du jour).  
**La nomination de M. Christian Charpin a été acceptée à la majorité des actionnaires votants.**
3. Le Conseil d'administration propose à l'Assemblée générale extraordinaire de nommer M. Christian Charpin membre du comité de rémunération en remplacement de M. Roberto Raggiotto (point 2 de l'ordre du jour).  
**La nomination de M. Christian Charpin a été acceptée à la majorité des actionnaires votants.**

*Renseignements :*

Service contact investisseurs au n° de téléphone +41 24 468 46 46 ou à  
Notre adresse courriel : [info@zwahlen.ch](mailto:info@zwahlen.ch).

Symbole de valeur	ZWM
ISIN	CH0002661731